

Sauveteur Secouriste du Travail (SST)

Formation initiale

Développez les bons réflexes pour sauver, agir et prévenir les risques au travail.



Ref : PST01



Durée

2 jours (14h)



Prix HT

280 € par stagiaire
1350 € par groupe



Niveau

Initiation



Participants

Min 4 pers / groupe
Max 10 pers / groupe
(limite réglementaire)



Format

Présentiel



Certificat

Délivrance du Certificat SST
officiel de l'INRS (valable 24 mois)

Un stage de Maintien et Actualisation des
Compétences (MAC) est obligatoire tous les
2 ans pour prolonger la validité.



Objectifs Pédagogiques

- ✓ Intervenir efficacement face à une situation d'accident du travail.
- ✓ Appliquer les gestes de premiers secours pour préserver l'intégrité physique de la victime.
- ✓ Situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise.
- ✓ Contribuer à la maîtrise des risques professionnels par des actions de prévention.
- ✓ Obtenir son certificat SST, pour une durée de 24 mois.



Contenu de la formation

Situer le cadre juridique et les missions du sauveteur secouriste dans l'entreprise.

Identifier les dangers persistants pour protéger la zone de l'accident sans s'exposer.

Examiner la victime pour déterminer les signes de détresse vitale.

Alerter les secours en transmettant un message précis et efficace.

Secourir la victime en pratiquant les gestes techniques adaptés (hémorragies, étouffement, malaises, brûlures, perte de connaissance, arrêt cardiaque avec utilisation du DAE).

Caractériser les risques professionnels et proposer des pistes d'amélioration.

Informers les responsables des situations dangereuses repérées sur le terrain.



Public ciblé

Tout public



Prérequis

Aucun



Méthode pédagogique

Formation-action immersive : apports théoriques, études de cas pratiques, projections de vidéos et de ressources numériques et entraînements sur des mises en situation réelles avec utilisation de matériel (mannequins, défibrillateurs de formation (DAE) et accessoires de simulation (maquillage, pansements)).



Évaluation des compétences

Évaluation continue et formative durant les deux jours. Une épreuve certificative finale (cas concret de simulation d'accident et entretien oral) valide l'acquisition des 8 compétences de la grille INRS.



REFERENCES REGLEMENTAIRES

- Formation conforme au document de référence technique et pédagogique de l'INRS.
- Application des articles R.4224-15 et R.4224-16 du Code du travail concernant l'organisation des secours.
- EVOLYA FORMATION est un organisme de formation habilité par l'INRS sous le numéro : **H38125/2026/SST-1/O/09**



Accessible à toutes personnes en situation de handicap.

Notre référent :

Fabien CUGNET - contact-handi@evolya-formation.fr



Inscription : 07 69 43 87 69 - www.evolya-formation.fr

- Entreprises : 24h minimum avant la formation.
- Particuliers : 14 jours minimum après signature du contrat.